

**NOUVELLE-ZÉLANDE : DE LA FRATERNITÉ DES ARMES
 AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAL ET SISMIQUE**

**Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié
 France-Nouvelle Zélande à Auckland, Wellington et Christchurch**

23 au 30 avril 2015

Organisé dans le cadre des **commémorations de la Grande Guerre et du 70^{ème} anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques**, un déplacement à Auckland, Wellington et Christchurch d'une délégation du groupe d'amitié France-Nouvelle-Zélande a été effectué du 23 au 30 avril 2015. Ce déplacement avait été précédé au Sénat, le 9 avril, par la visite sur des questions institutionnelles, du Président du Parlement néo-zélandais, M. David Carter, accompagné de quatre députés, MM. Chester Burrows, Kennedy Graham, Fletcher Tabuteau et Adrian Rurawhe.

La délégation sénatoriale qui s'est rendue en Nouvelle-Zélande était composée de M. Jean-Marie Vanlerenberghe (UDI-UC-Pas-de-Calais), Président du groupe, M. Jean-Claude Lenoir (Les Républicains-Orne), Vice-président du groupe et Président de la commission des affaires économiques et de M. Rachel Mazuir (SOC-Ain). Son programme préparé par l'Ambassade de France a été très dense et s'est articulé autour de **quatre temps forts**.



Dépôt de gerbe par le Président Jean-Marie Vanlerenberghe devant le Monument aux morts de Wellington lors des cérémonies de l'ANZAC day

I. La célébration de l'ANZAC day

Chaque 25 avril, la Nouvelle-Zélande commémore l'ANZAC day, en souvenir de la sanglante bataille de Gallipoli, première participation de la Nouvelle-Zélande à la Grande Guerre, qui s'est déroulée dans les Dardanelles en 1915. **Cette année, le centenaire de cette bataille a donné lieu à des manifestations exceptionnelles à Wellington où la délégation sénatoriale a officiellement représenté la France.**

Organisée autour du Monument aux morts national, dans le Parc du souvenir dédié aux conflits internationaux et à la Paix inauguré à cette occasion, une cérémonie militaire s'est tenue avant l'aube (*Dawn service*). Les délégations se sont ensuite rendues dans le « tunnel Arras », inauguré en 2014 pour rappeler l'exploit **des tunneliers néo-zélandais** qui ont réalisé à partir de 1916 un impressionnant réseau souterrain à partir des carrières situées sous cette ville. Pouvant accueillir 24 000 soldats et s'étendant sur une vingtaine de kilomètres, ce tunnel a permis aux troupes alliées de conduire l'un des très rares assauts victorieux qui fit reculer les Allemands en avril 1917.

Une cérémonie ouverte au grand public, ponctuée de nombreux hommages en anglais et en langue maorie, a ensuite réuni, dans un grand recueillement, plus de 40 000 personnes arborant le coquelicot rouge du souvenir, ainsi qu'une centaine de délégations de représentants du monde entier, et en particulier du Pacifique. Au nom du Président de la République et du peuple français, M. Jean-Marie Vanlerenberghe a déposé une gerbe, en présence de M. Frédéric Leturque, maire d'Arras, accompagné d'une délégation arrageoise venue tout spécialement.

Durant son séjour, la délégation a pu constater la fréquentation des lieux mémoriels par **un public très nombreux et de tous âges**. Elle s'est, en effet, rendue : à Auckland, au *War Memorial*, dont l'immense cénotaphe et le cimetière militaire dominant la ville, et qui dispose d'une collection unique d'objets et d'archives sur ce conflit ; à Wellington, au musée *Te Papa*, pour l'exposition *Galipolli*, mise en scène par Peter Jackson, le réalisateur de la saga du *Seigneur des Anneaux*, qui a utilisé de manière saisissante la technique des studios de cinéma pour reconstituer la vie quotidienne des soldats dans les tranchées ; à la *Great War Exhibition* du Musée national, où sont exposés une immense maquette de la bataille de Gallipolli et beaucoup de témoignages ou équipements d'époque.

La délégation a ainsi mesuré à la fois **le rôle fondateur de la guerre pour la jeune nation néo-zélandaise** (en 1914, le pays ne comptait qu'un million d'habitants au total et a dû faire face à la mobilisation de 100 000 soldats, soit 10 % de la population) **et la volonté de perpétuer le souvenir de leurs sacrifices** (18 000 morts, 41 000 blessés, des milliers de veuves et d'orphelins) ainsi que des **valeurs qu'ils incarnent, comme facteur d'unité nationale**. La délégation a eu confirmation de l'attention portée à la question de la cohésion nationale lors d'un entretien **avec M. Sam Lotu Laga, Ministre des communautés ethniques**. Ce pays, qui a réussi sa « décolonisation » en parvenant à une réelle intégration de la communauté maorie originelle (15 % de la population), connaît une vague d'immigration, essentiellement d'origine asiatique, qui soulève de nouveaux défis (habitat, emploi, écoles...).

Dans un tel contexte et au vu de la ferveur observée autour de ces manifestations, **la construction du futur mémorial français** sur le terrain qui a été concédé par l'État néo-zélandais dans le Parc du souvenir (mais dont la conception et la construction sont à la charge de la France), **sera incontestablement un acte d'une forte portée symbolique**. La délégation forme le **vœu qu'il puisse être effectivement inauguré en 2018** afin de couronner quatre années de célébrations solennelles et cimenter **des liens exceptionnels forgés dans la fraternité des armes**.

II. L'accueil au Parlement

Ce déplacement a aussi donné l'opportunité de **réactiver les relations interparlementaires, quatre ans après la précédente mission** à Wellington du groupe d'amitié.

Organisée à la faveur de la restitution de la première tête maorie après l'adoption de la loi « Morin-Desailly » du 18 mai 2010, elle avait contribué à un nouvel élan des **relations bilatérales qui n'ont cessé de s'intensifier depuis cette date**.

Témoignant de **l'excellence de nos relations parlementaires**, la délégation sénatoriale a été reçue à deux reprises par le Président du Parlement, M. David Carter, lors d'une audience officielle, puis dans le cadre d'une réception conviviale associant des parlementaires des différents partis. Au cours de leurs rencontres, les élus ont pu d'abord échanger sur le fonctionnement des institutions de ce pays. Devenue indépendante en 1947, la Nouvelle-Zélande dispose d'un système parlementaire de gouvernement sur le modèle britannique, avec un Premier ministre issu du parti ou de la coalition détenant la majorité à la Chambre des Représentants - qui compte 121 députés dont un tiers de femmes - la Chambre Haute ayant été supprimée en 1951. Ils ont aussi exprimé le souhait d'enrichir la coopération bilatérale notamment dans **les domaines de la culture, du sport, de la sécurité et de la lutte contre le réchauffement climatique**.

Outre une séance animée de questions au Gouvernement, au cours de laquelle de vives critiques de l'action de certains ministres ont été formulées, la délégation a participé à deux séances très interactives à la commission *Gouvernement local et environnement* et à la commission *Affaires étrangères, Défense et Commerce*, concernant **l'organisation territoriale du pays, le développement des énergies renouvelables, et les relations commerciales avec l'Europe**.



La délégation avec les membres de la commission du Gouvernement local et de l'environnement du Parlement

La délégation a ainsi pu évaluer la **qualité du travail parlementaire** dans cette démocratie très vivante : intensité des débats en séance publique, fonctionnalité des bâtiments, modernité des moyens techniques mis à la disposition des députés...

Avec les membres du groupe d'amitié Nouvelle-Zélande-France, elle a pu évoquer par ailleurs **la présence de la France dans la Pacifique** dont les perspectives sont très suivies, en raison du futur referendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Rappelant **que la France reste une puissance du Pacifique à travers ses collectivités d'outre-mer**, les élus n'ont pas manqué d'évoquer l'histoire des colons français venus de Rochefort, en 1840 sur le navire « Le Comte de Paris », et qui débarquèrent à **Akaroa**, dans l'île du Sud. Leurs descendants - que la délégation a rencontrés sur place - sont restés très attachés à leurs racines et organisent chaque année un festival culturel réputé qui se veut **la vitrine de ces relations anciennes et privilégiées**.

III. La défense de la langue française

Fait peu connu, **la communauté française progresse fortement** en Nouvelle-Zélande avec une population résidente estimée à près de 9 000 personnes et environ 7 000 jeunes titulaires d'un visa vacances travail d'un an (contre 150, il y a 10 ans). Durant son séjour, la délégation a rencontré de nombreux compatriotes attirés par des offres d'emplois diversifiées (le taux de chômage n'est que de 5%) et financièrement avantageuses, le climat favorable aux affaires, notamment dans le secteur des nouvelles technologies et du tourisme, ainsi qu'une qualité de vie unanimement vantée.

En dépit du dynamisme de cette communauté, la question de **l'avenir préoccupant de la langue française en Nouvelle-Zélande a été récurrente au cours de son séjour**, en particulier lors de l'entretien de la délégation, à Auckland, avec le délégué général des Alliances françaises, M. Jean-Marc Dépierre, et son nouveau Président M. Robert Verkerk, et des rencontres avec les responsables des alliances de Christchurch et Wellington, en présence des enseignants.

L'enseignement du français dans le système scolaire néo-zélandais conserve encore la première place parmi les langues étrangères étudiées (53 000 élèves), mais il est actuellement **très menacé**. On constate **d'abord la progression de l'espagnol et des langues asiatiques**, sous l'impulsion de politiques très volontaristes, comme celle de la Chine à travers le *Confucius Institute*. Outre cette situation concurrentielle, **le réseau des Alliances françaises se révèle fragile**, avec ses 10 centres dont 3 concentrent l'essentiel des activités, avec un nombre limité

d'inscriptions annuelles (2.400 en 2014) et un équipement informatique quasi-obsolète.

Sans sous-estimer **les limites inhérentes à la modestie des budgets** de ces établissements - et de l'action culturelle en général - qui ont été réduits de moitié en 10 ans, la délégation a néanmoins relevé des facteurs d'optimisme : la **forte motivation des personnels et des jeunes contractuels** ; la recherche proactive de **nouveaux publics** (sportifs, diplomates, etc.) et de partenariats locaux (entreprises) ; surtout, la persistance d'**un vif intérêt pour la culture française et d'un certain pouvoir d'attraction de notre pays** (avec de belles réussites comme le Festival du film français qui a attiré cette année 30 000 personnes).

Elle a été impressionnée par **le dynamisme des sections bilingues francophones d'Auckland**. Lors de sa visite de la section l'Archipel à l'École Richmond, où elle a été magnifiquement accueillie par les enfants selon la tradition maorie – *powhiri* -, les Présidents de **l'association de parents Frenz School Inc.** l'ont sensibilisée à la situation des classes bilingues : les 80 enfants scolarisés sont répartis dans 3 classes, une seconde école primaire de 50 enfants a été ouverte dans le nord de la ville et un programme de classe mis en place pour les 3-5 ans. Mais on compte des listes d'attente et des besoins non pourvus en matériels pédagogiques et ouvrages pour enfants en langue française, introuvables sur place, dont le financement repose principalement sur les cotisations des parents.



Visite de l'École Richmond d'Auckland

La délégation est donc convaincue de l'importance de soutenir les remarquables actions menées à Auckland - où résident environ 3 500 compatriotes - et **de l'intérêt d'une nouvelle section bilingue à Wellington face à la demande avérée**. Ces actions pourraient s'inscrire dans le cadre **d'une politique culturelle et scientifique ambitieuse de la France à l'échelle de l'Océanie**, allant de la mise en réseau des compétences à la promotion des travaux de nos experts et chercheurs.

IV. Vers un front commun pour la protection de l'environnement

Enfin, la délégation s'est intéressée à la position de **la Nouvelle-Zélande face aux défis environnementaux** dans la perspective de la Conférence de Paris de décembre 2015 sur le climat.

Peuplé de seulement 4,5 millions d'habitants, ce pays **compte un taux d'émissions de gaz à effet de serre par habitant parmi les plus élevés au monde**, et qui tend à augmenter en raison du mode de vie adopté par la population. **Ces émissions proviennent majoritairement de l'agriculture (48 %) et du secteur des transports (20 %), même si l'énergie est à 75 % renouvelable, issue de l'hydroélectricité et géothermie.** Signe de l'embaras ou des difficultés à dégager des objectifs consensuels, la contribution nationale de ce pays à la COP 21 n'était toujours pas connue lors de la visite au Parlement, alors que la presse se faisait largement l'écho des critiques des associations et des scientifiques quant à « l'inaction » présumée du gouvernement. Le Premier ministre a pourtant promis aux petits États insulaires du Pacifique une contribution (de l'ordre de 100 millions de dollars) au Fonds Vert.

Au niveau des parlementaires et des élus locaux, la délégation sénatoriale a néanmoins constaté **une prise de conscience des enjeux climatiques**, thème récurrent de tous les entretiens bilatéraux, **et la volonté affichée de parvenir à un accord ambitieux en décembre 2015.** Le Président de la Chambre des Représentants, M. David Carter, a d'ailleurs approuvé la **participation d'une délégation de députés néo-zélandais au volet parlementaire de la Conférence Paris Climat 2015**, placé sous l'égide de l'Union interparlementaire (UIP), et dont le Sénat accueillera la conclusion, le 6 décembre prochain.

De même, lors de ses entretiens avec les maires des grandes villes, **les questions environnementales ont été dominantes.**

À Auckland, qui s'attend à accueillir un million d'habitants supplémentaires d'ici 2040, le projet d'expansion de la ville qui a été présenté à la délégation met l'accent sur les projets d'infrastructures innovantes et le transport urbain collectif pour éviter l'asphyxie. À Wellington, la maire, Mme Célia Wade Brown, a évoqué les mesures de consolidation de tous les bâtiments de plus de trois étages (comme au Parlement) face au risque sismique, la ville étant située sur une importante faille géologique. À Christchurch frappé par un terrible tremblement de terre en 2011, qui a dû créer une immense « zone verte » inconstructible en centre-ville, la maire, Mme Liane Dalziel, n'a pas caché que sa priorité restait la coordination de la reconstruction et la relance de l'économie locale encore très affectée.



La délégation à Wellington devant le Parlement avec S.E. Mme Florence Jeanblanc-Risler, Ambassadeur de France.

Hier alliées sur les champs de batailles, **la France et la Nouvelle-Zélande sont appelées aujourd'hui à s'unir pour de nouveaux combats : lutter contre le réchauffement climatique et relever les défis environnementaux.**

Composition de la délégation française



M. Jean-Marie VANLERENBERGHE
Président du groupe
Sénateur du Pas-de-Calais
(UDI-UC)



M. Jean-Claude LENOIR
Vice-président du groupe
Sénateur de l'Orne
(Les Républicains)



M. Rachel MAZUIR
Sénateur de l'Ain
(Groupe socialiste et républicain)

Composition du Groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_663.html